



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Guyana

Question écrite n° 73383

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les exactions policières en Guyana. Les forces de l'ordre ont, en effet, durant l'année 2001, eu recours à la torture et aux mauvais traitements lors d'arrestations. Les homicides imputés à la police sont en constante augmentation et les enquêtes aboutissent rarement à la mise en accusation d'officiers de la fonction publique. Il demande donc des informations supplémentaires au sujet de ces abus de pouvoir de la police.

Texte de la réponse

Confronté à une dégradation de la situation économique et sociale, le gouvernement du Guyana a souvent apporté une réponse violente à l'accroissement de la criminalité. L'évolution du nombre des exécutions extrajudiciaires et des mauvais traitements imputés aux forces de police est difficilement quantifiable, mais il semble avoir sensiblement diminué au cours des dix dernières années. La police urbaine du Guyana, qui s'inspire du modèle de l'ancienne puissance coloniale britannique, n'est pas armée. Les faits reprochés à la police du Guyana sont surtout imputables à l'unité d'intervention spéciale (target special squad) chargée des opérations de lutte contre le grand banditisme. Les commissions d'enquête, quand elles sont constituées à l'occasion d'affaires très médiatisées, ne produisent jamais de conclusions. De fait, le Guyana est marqué par de très forts antagonismes politico-ethniques qui trouvent également leur traduction dans le domaine sécuritaire. Dans le double contexte socio-politique et sécuritaire actuel, la création d'une institution indépendante habilitée à dénoncer les manquements au respect des droits de l'homme n'est pas envisagée par les autorités locales. Néanmoins, la Guyana Human Rights Association (GHRA), seul organisme local ayant pour vocation de dénoncer les manquements aux droits de l'homme au Guyana, estime que la situation s'est sensiblement améliorée au cours de la dernière décennie, et constate qu'aujourd'hui la presse rapporte et dénonce librement les exactions imputables à la police.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73383

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1019

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2298